

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département des Yvelines

Commune de Saint-Nom-la-Bretèche

Extrait du Registre des Délibérations

du Conseil Municipal de Saint-Nom-la-Bretèche

N°2025/01

Objet : Modification du tableau des effectifs

L'an deux mille vingt-cinq,

Le onze février, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Gilles STUDNIA, Maire de Saint-Nom-la-Bretèche, I^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes Gally Mauldre.

Présents: Gilles STUDNIA, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Dominique GERBERT, Isabelle TRAPPIER, Christine CAILLAT, Christian GHEZ, Karel KURZWEIL, Axel FAIVRE, Sylvie SORMAIL, Philippe DESBOIS, Véronique LOZEVIS (arrivée à 19h45), Pascale COURMONT, Vanessa BRINKMEYER – MARTINET, Christelle BARDEILLE, Thomas BATIGNE, Sophie LAFEUILLADE (arrivée à 19h50 point n°2, Jean-Philippe ANTOINE, Jérôme FENAILLON, Eric FROMMWEILER, Stéphanie NOGUES

Absents ayant donné pouvoir (article L.2121-20 du CGCT) :

Muriel DEGAVRE à Monsieur le maire Florent BORON à Gérard PARFAIT Michel MOREAU à Dominique GERBERT Nathalie ZENOU à Sophie LAFEUILLADE

Absents n'ayant pas donné pouvoir

Jean-Marc FRUCTUS
Clothilde FRETE

Après avoir procédé à l'appel nominal et constaté l'existence du quorum, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme Isabelle TRAPPIER, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture 078-217805712-20250212-2025-01-DE Date de réception préfecture : 12/02/2025

REPUBLIQUE FRANÇAISE



Département des Yvelines

Commune de Saint-Nom-la-Bretèche

Vu le Code Général de la Fonction Publique, et notamment son article L313-1;

Considérant que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité et qu'il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services ;

Considérant la nécessité de créer I emploi de rédacteur principal Ière classe à temps complet ;

Considérant la nécessité de créer I emploi d'adjoint administratif à temps complet ;

Considérant que la commune souhaite mettre à jour le tableau des effectifs afin de présenter un état du personnel dont les emplois budgétaires sont en adéquation avec ses besoins en personnel et les effectifs pourvus ;

Considérant l'avis favorable à l'unanimité des commissions municipales « Finances, Informatique, Ressources humaines » d'une part, et « Travaux, Urbanisme » de l'autre, en date du 04 février 2025 ;

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé ci-dessus, À l'unanimité

Décide la création d'un emploi de rédacteur principal l'ère classe à temps complet ;

Décide la création d'un emploi d'adjoint administratif à temps complet ;

Dit que le tableau des postes ouverts pour la filière concernée est ainsi modifié :

Filière Administrative

Cadre d'emplois : rédacteur

Grade: rédacteur principal Ière classe à temps complet

- Ancien effectif: I

- Nouvel effectif: 2

Cadre d'emplois : adjoint administratif

Grade: adjoint administratif à temps complet

- Ancien effectif: 5

- Nouvel effectif: 6

Dit que le tableau des effectifs est annexé à la présente délibération et que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents qui seront nommés sur les nouveaux emplois seront inscrits au budget principal, chapitre 012.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département des Yvelines

Commune de Saint-Nom-la-Bretèche

ANNEXE

MAIRIE DE SAINT-NOM-LA-BRETECHE - TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01 MARS 2025

GRADES OU EMPLOIS POURYUS	CATEGORIE	POSTES OUVERTS			EFFECTIFS POURYUS					
					TITULAIRES		CONTRACTUELS			nombre de
		Emplois A TEMPS COMPLET	Emplois A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	Temps complet	Temps NON complet	Temps complet	Temps <u>NON</u> complet	TOTAL	poste disponibles
		Filiè	e Admini	strative						
Directeur Général des Services des Communes de 2000 à	A	1	0	1	1	0	0	0		
10.000 habitants (CARRERE PARALLELE DGS)	800		2000			U	U	U	- I	0
Attaché Principal	A	1	0	- 1	1	0	0	0	- 1	0
Attaché	Α	3	0	3	2	0	1	0	3	0
Rédacteur Principal de l'ère classe	В	1	0	2	2	0	0	0	2	0
Rédacteur Principal de 2e classe	В	2	0	2	1	0	0	0	- 1	- 1
Rédacteur	В	3	0	3	- 1	0	1	0	2	- 1
Adjoint Administratif Principal Tère classe	С	5	0	5	2	0	0	0	2	3
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	С	3	0	3	0	0	0	0	0	3
Adjoint Administratif	С	6	1	7	6	1	0	0	7	0
Total Filière Administrative		25	1	27	16	1	2	0	19	100
		Fili	ère Tech	nique						
Ingénieur Principal	A	1	0	- 1	- 1	0	0	0	1	0
Ingénieur	Α	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Technicien Principal Tère classe	В	1	0	1	0	0	0	0	0	1
Technicien	В	1	0	1	- 1	0	0	0	1	0
Agent de Maîtrise Principal	С	2	0	2	1	0	0	0	ı	-
Agent de Maîtrise	С	2	0	2	2	0	0	0	2	0
Adjoint Technique Principal de 1ère classe	С	3	0	3	2	0	0	0	2	1
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	С	6	0	6	3	0	0	0	3	3
Adjoint Technique	С	15	- 1	16	10	0	3	1	14	2
Total Filière Technique		31	1	32	20	0	3	1	24	Wester
	Filière Ci	ilturelle .	- Patrimo	ine et h	ibliothèc	2011		VENTE !	20.0	
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	В	1	0	1	I	0	0	0 1		Marine Control
Totale Filière Culturelle - Patrimoine et bibliothèques	В		0	1		0	0	0	1	0
Totale Fine o Culturene Fine monte et bibliotite ques						0	0	0	1	
ATTEMPT : 11 12 1			lière Soc							
ATSEM Principal de l'ère classe Total Filière Sociale	С	1	0	1	1	0	0	0	- 1	0
I otal Fillere Sociale		1.	0	1	- 1	0	0	0	1	
		Fili	ère Anim	ation						
Animateur	В	3	0	3	1	0	2	0	3	0
Adjoint d'animation principal l'ère classe	С	T	0	1	1	0	0	0	ī	0
Adjoint d'animation principal 2ème classe	С	i	0	i	0	0				
					(1)		0	0	0	1
Adjoint d'animation	С	10	8	18	1	0	10	4	15	3
Total Filière Animation		15	8	23	3	0	12	4	19	
		Fil	ière Spor	tive						
Educateur territorial des APS	В	- 1	1	2	0	0	1	0	1	1
Total Filière Sportive		1	1	2	0	0	1	0	1	E (10)
		F	ilière Pol	ice	THE RE					
Brigadier Chef Principal	С	2	0	2	2	0	0	0	2	0
Gardien-Brigadier	c	1	0	1	1	0	0	0	1	0
Total Filière Police		3	0	3	3	0	0	0	3	2
TOTAL EFFECTIF AGENTS		77	11	89	44	1	18	5	68	
/ - I I I I I I I I I I I I I I I I I I		"		07	- ""		10	,	00	STATE OF

Fait et délibéré à Saint-Nom-la-Bretèche, les jour, mois et an ci-dessus,

Pour extrait certifié conforme, à Saint-Nom-la-Bretèche, le 11 février 2024

Le secrétaire de séance Isabelle TRAPPIER



Le Maire,

ler Vice-président de la Communauté de communes Gally Mauldre,

Gilles STUDNIA

Mis en ligne le 12/02/2025

Document rendu exécutoire le 12/02/2025

Accusé de réception en préfecture 078-217805712-20250212-2025-01-DE Date de réception préfecture : 12/02/2025

Ville de Saint Nom La Bretèche Conseil municipal du 11 février 2025

Pour le Maire et par délégation, le Directeur Général des Services **PASCAL PARISSIER** 3